

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/09/2021

Présents : Mme BASELLO Marianne, M. BASTIEN Dominique, M. BRUGGMANN David, Mme FLEURANTIN Morgane, M. OLRY Didier, M. OLRY Yannick, M. RAOULT Christian, M. THOMAS Jérôme, M. THOMAS Maximilien, M. THOMAS Patrick

Absents : Mme THIERY Christine donne pouvoir à Mme BASELLO Marianne

Retour sur réunion

EPCI :

- ONF : Modification contrat ONF-ETAT, augmentation du coût des prestations à la charge des communes. La communauté de communes a déposé une motion.
- Collectes incitatives des ordures ménagères et l'augmentation prévisionnelle des tarifs de celles-ci. Proposition d'organiser une réunion publique afin d'expliquer le mode de calcul. Chacun pourrait ainsi exprimer ses besoins et attentes sur le sujet.
- Balade de territoire le 25/09/2021

Syndicat des eaux :

Travaux en cours sur canalisation Fécocourt

Pour rappel le remplissage des tonneaux à destination agricole doit se faire à la fontaine située au 22 rue Saint Léon

Les autres fontaines seront limitées en débit lorsque le niveau des bassins le nécessite

Ecole

A partir de la rentrée de septembre 2021

Retour École sur 4 jours

Fin des TAP-NAP

Rentrée 2022 effectifs pour les enfants de Fécocourt : 3 enfants

Pour rappel le conseil municipal confirme sa position et refuse l'ensemble des dérogations scolaires ceci afin de pérenniser l'école intercommunale de Favières

EPCI : Attribution de compensation

Après délibération le conseil municipal valide l'attribution de compensation 2021 fixée par délibération de la communauté de communes en date du 26/03/2021 pour un montant de 3846.89€.

EPCI : Vérification périodique des ERP

Le conseil municipal décide d'approuver l'adhésion de la commune de Fécocourt au groupement de commandes relatif aux vérifications périodiques des établissements recevant du public et des aires de jeux, d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes, d'autoriser Monsieur le maire à signer tous documents se rapportant à la présente délibération.

Convention fonctionnement du service Terres de Lorraine urbanisme

Après délibération le conseil municipal, approuve la convention opérationnelle relative au fonctionnement Terres de Lorraine urbanisme et autorise le maire à signer tous documents se rapportant à la présente délibération.

MMD54 Groupement de commande « Travaux de voirie »

Après avoir pris connaissance du renouvellement de la prestation d'adhésion au groupement de commandes de travaux de voirie proposée par MMD 54 en partenariat avec le Département,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de recourir à cette prestation pour un coût de 110 € HT (132 € TTC),
- d'autoriser le maire à signer la convention de groupement de commande avec le Département de Meurthe et Moselle.

SPL-Xdemat : Validation du rapport de gestion 2020

Vu le Code général des collectivités territoriales en ses articles L. 1524-5 et L. 1531-1,

Vu les statuts et le pacte d'actionnaires de la société SPL-Xdemat,

Vu le rapport de gestion du Conseil d'administration,

Le Conseil municipal, après examen, décide d'approuver le rapport de gestion du Conseil d'administration et de donner acte à M. le Maire de cette communication.

Travaux toiture église

Après délibération le conseil municipal valide le devis de l'entreprise Meilleur Habitat français pour la réfection de la toiture de l'église d'un montant de 7617.50€TTC.

Accepté à l'unanimité

Questions diverses

Affouages 2021 : Inscription des affouages à retourner en mairie pour le jeudi 30 septembre

Un courrier sera envoyé au propriétaire du 24 rue Saint Léon pour l'informer des risques constatés par les membres du conseil municipal sur l'état d'insalubrité de son immeuble.

[Affiché à la porte de la mairie de Fécocourt, le 16/09/2021](#)